

[à propos](#) ▾[Nos fonds](#)[Notre gestion](#)[Services](#)[Nous contacter](#) ▾

Faire fructifier son épargne n'est pas une tâche aisée. La multitude des choix de placements et leur complexité rendent plus difficile la prise de décision et nécessitent des connaissances juridiques, fiscales, financières et beaucoup de temps à y consacrer. Nos conseillers en gestion de patrimoine ont pour mission de vous aider dans cette prise de décision et définissent, avec vous, une stratégie d'organisation et d'investissement.

Le corollaire de toute bonne gestion étant l'appréhension du risque, nous y attachons une attention toute particulière au moyen d'un money management rigoureux.



## L'audit patrimonial : outil incontournable pour la définition de votre stratégie

Parce qu'il est essentiel de bien vous connaître avant de vous apporter les solutions adéquates, un audit patrimonial est réalisé afin de faire un diagnostic global de votre situation. Cette étape incontournable nous permet de comprendre vos objectifs et vos besoins.

- *Quels sont vos projets personnels ou professionnels ?*
- *Quel capital devez-vous affecter à votre train de vie pour assurer votre indépendance financière ?*
- *Quel capital constituer pour assurer votre retraite et faire face à la dépendance ?*
- *Quels actifs donner à vos proches pour anticiper votre succession ?*



Lors de cet audit, nous analysons la structure actuelle de votre patrimoine (actifs, risques, la répartition entre époux...), de votre environnement juridique (structure familiale, régime matrimonial, dispositions prises entre conjoints...), de vos **revenus** et vérifions s'ils sont en adéquation avec vos objectifs et vos besoins.

Grace à ce diagnostic précis, Accion vous propose

des **solutions sur-mesure** (juridiques, fiscales, financières, sociales, immobilières...) et **évolutives**. En effet, les solutions mises en œuvre ne doivent pas être figées : elles pourront être ajustées en fonction des évolutions de votre situation personnelle et familiale mais également des évolutions législatives et fiscales.

En fonction de vos projets et de votre horizon de placement, Accion vous propose une stratégie d'investissement personnalisée, tenant compte de votre objectif de rendement, de votre connaissance des marchés financiers et de votre degré d'acceptation du risque).

Enfin, Accion vous accompagne dans vos relations avec les professionnels du droit (Notaires, Avocats, Experts-Comptables...).

Nous attachons une attention particulière à identifier, quantifier et analyser les risques inhérents à notre gestion. C'est l'équipe de Contrôle des Risques qui assure le suivi du profil de risque des portefeuilles.

### **En synthèse**

L'équipe de Négociation veille au respect de nos obligations d'agir au mieux des intérêts des clients lors de l'exécution des ordres résultant de nos décisions d'investissement :

- Best sélection
- Best exécution
- Couverture géographique globale
- Sur l'ensemble des classes d'actifs

### **Best selection**

L'obligation de sélectionner et d'évaluer les contreparties, les intermédiaires et les brokers qui garantiront le meilleur résultat lors de l'exécution des ordres transmis pour le compte de nos clients.

### **Best execution**

Les contreparties, les intermédiaires et les brokers que nous avons sélectionnés, ont l'obligation de garantir le meilleur résultat pour l'exécution de nos ordres :

- Meilleur prix
- Coûts
- Rapidité
- Probabilité d'exécution



ACCION N.V est enregistré en France auprès de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), sous le numéro 75933  
(code banque CIB).

Tour Franklin, 100-101 terrasse Boieldieu 92800 Puteaux (La Défense).

**Avertissement** : les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le  
temps.

Toutes les performances indiquées sont nettes de frais. [Mentions légales](#)

Copyright © 2010 - 2018 ACCION N.V. Tous droits réservés.